

COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES  
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4  
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève  
Tél. 022 379 87 99  
E-mail : taxesfixes@unige.ch

## Procès-verbal de la séance ordinaire du 19 décembre 2019

Présent.e.s : Artémis Elisabeth Jeya Amruthalingam, Luca Perrig, Jonas Tarazi, Rafael Boudjkhi, Piera Dell'Ambrogio, Hélène Widmann;

Excusé.e.s : Alexia Bonelli;

PV : Hélène Widmann.

### 18h15 AESPRI

*Demande de subvention pour un voyage d'études en Interrail  
Eliot et Alice*

L'AESPRI souhaite organiser un voyage en Interrail pour 40 personnes pour visiter Vienne, Bratislava et Budapest. Le transport en train a été choisi afin de s'aligner sur la politique de l'Université de Genève pour réduire à 50% les émissions de gaz à effet de serre. Chaque participant.e.x participe à hauteur de CHF 400.-.

L'association a reçu la réponse écrite de refus de subventionnement de ce voyage par les facultés SDS et GSI. Elle nous la transmet par mail. Idem pour la liste des participant.e.x.s

La demande comprend une partie des frais de transport (dont le total s'élève à CHF 11'040.-), correspondant à 250.-/personne pour 40 personnes.

**La demande de subvention s'élève à CHF 10'000.-.**

**Décision :** La subvention est accordée à hauteur de CHF 8'000.-

**Selon la pratique de la CGTF, la Commission n'accorde pas plus de CHF 200.-/personne pour les voyages d'études. Par conséquent, comme il y a 40 participant.e.x.s, la Commission accorde une subvention à hauteur de CHF 8'000.-. La Commission attire l'attention de l'association qu'elle risque de fixer un plafond maximum pour le nombre de participant.e.x.s. Elle salue en outre son effort de se déplacer en train.**

**La subvention sera conditionnée à :**

**- Le rendu de la liste des participant.e.x.s.**

- Le rendu des deux mails de refus de subventionnement des facultés.
- La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.

**18h30 CUAE**

*Demande de subvention pour la traduction du site web « permis de séjour »  
Gahla et Pauline*

La CUAE souhaite demander une subvention pour la traduction du site web « permis de séjour » en anglais. Ce site, subventionné par la CGTF, permet aux étudiant.e.s étranger.e.s de mieux comprendre le fonctionnement de l'OCPM et les démarches à suivre pour l'obtention d'un permis de séjour pour les études. Il remporte un grand succès. Comme ce site vise les personnes étrangères, il semble indispensable qu'il soit traduit en anglais car il n'est pas accessible à tout le monde. La CUAE a repris contact avec la personne qui avait fait le site internet (le devis ci-joint) et avec le juriste avec lequel iels avaient travaillé à l'époque. Il semble pertinent de travailler avec la même personne car elle est également compétente pour mettre le contenu en ligne. Le montant est important car il s'agit de la traduction d'un langage juridique.

La CUAE avait pensé à demander de faire la traduction par une personne étudiante ; mais outre la complexité du langage juridique, le comité de la CUAE a décidé de ne pas précariser le statut de salarié.e.x des personnes étudiant.e.x.s.

La demande comprend les frais pour : la traduction spécialisée (CHF 10'174.-) et pour la traduction du site web (CHF 1'600.-).

**La demande de subvention s'élève à CHF 11'774.-**

**Décision : La subvention est suspendue.**

**La Commission souhaite prendre un peu plus de temps pour décider de l'octroi de la subvention, notamment au vu des conditions de subventionnement du site permis d'étude.**

**18h45 AEEG**

*Demande de subvention pour le Festival Universitaire Genre et Egalité (FUGE)  
2020 I  
Violaine et Mara*

L'AEEG organise du 30 mars au 3 avril 2020 la quatrième édition du Festival Universitaire Genre et Égalité (FUGE). Cet événement est ouvert à tou.te.x.s et vise à thématiser le genre et les questions féministes au sein de l'Université. L'association souhaite soumettre sa première demande de subvention concernant ce festival. Cette année, le festival aura lieu sur 5 jours au lieu de 3 les années précédentes.

La demande comprend les frais : d'impression (CHF 393.-) et d'apéritifs (CHF 800.-)

**La demande de subvention s'élève à CHF 1'193.-**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h00 Law Career Start**

*Demande de subvention pour le workshop « projet fictif théâtral »*

*Aurélien*

L'association souhaite organiser un procès fictif théâtral par la résolution d'un cas pratique rédigé par l'équipe workshop de l'association en collaboration avec le département de droit pénal à l'Université de Genève. Notamment, car elle estime qu'il y a un manque de workshops, de résolutions de cas pratiques à l'Université de Genève. Il y aura également un côté artistique et théâtral puisque des actrices professionnelles seront présentes. LCS souhaite demander une subvention soit pour la salle U300 (CHF 540.60), soit pour la salle U600 (CHF 708.60).

La demande comprend une partie des frais de sécurité pour la réservation de la salle (CHF 540.60 pour la U300 ou CHF 708.60 pour la U600).

**La demande de subvention s'élève à CHF 708.60.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée (soit CHF 708.60).**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

**19h15 Law Career Start**

*Demande de subvention pour le journal « Inside Law »*

*Aurélien*

LCS a créé un site avec une dizaine d'articles. L'association souhaite publier une version papier du journal électronique « Inside Law » en guise de rétrospective pour l'année 2019-2020. L'idée est d'encourager les personnes à écrire, surtout en droit où peu de personnes s'adonnent à cette activité. Selon l'association, les articles publiés ne concernent pas seulement les personnes en droit, mais aussi les étudiants. Comme il y a un impact écologique à imprimer du papier, l'association souhaite planter un arbre pour « compenser ».

La demande comprend une partie des frais d'impression (CHF 979.19)

**La demande de subvention s'élève à CHF 979.19.**

**Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.**

**La subvention sera conditionnée à :**

- **La reddition d'une comptabilité après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**

<b>19h30 Divers</b>
---------------------

**Conditions relatives aux voyages d'études**

La Commission de Gestion des Taxes Fixes, continuant sa réflexion sur les voyages d'études, décide de restreindre le nombre de participant.e.x.s à 30 personnes.

**Délai pour la signature des Conventions**

La Commission de Gestion des Taxes Fixes décide que, si une association n'est pas venue signer la Convention dans un délai d'une année après l'octroi de cette même subvention lors d'une séance ordinaire, elle ne pourra désormais plus toucher l'argent rétroactivement.

**Membre doctorant.e**

Luca Perrig, membre assistant, met fin à son mandat à la CGTF. Nous le remercions chaleureusement pour son travail et son implication. N'ayant reçu qu'un seul CV, la Commission propose la candidature d'Irène Courtin auprès de l'Assemblée de l'Université en qualité de membre doctorante.

La séance se termine à 20h04.

La prochaine séance est fixée au **mardi 11 février 2020 à 18h15.**

**PV fait à Genève le 7 janvier 2020 par Hélène Widmann et Alexia Bonelli.**